

---

## Neutralité perpétuelle et armée de la Suisse

---

**Anne Fournier, 1007 Lausanne**

**Membre du Comité directeur de l'ASIN et du comité d'initiative**

Mesdames et Messieurs les journalistes,-

Plus que jamais, nous devons tenir compte de ce qui se passe au niveau mondial, au niveau européen et, des conséquences économiques, politiques et militaires dues à ces profonds changements.

Changements qui, comme vous pouvez l'imaginer, risquent également d'affecter de plus en plus notre pays.

Quelle puissance dictera sa loi demain sur l'échiquier mondial ?

La Chine? l'Asie ? les USA ?. Que deviendra l'Union européenne ? va-t-elle se transformer en une Europe des nations ? va-t-elle se désintégrer ? que deviendront les pays arabes ?

### **DANS CE MONDE DE MOINS EN MOINS STABLE - L'INCERTITUDE REGNE EN MAÎTRE !**

Nous assistons à l'effondrement économique de certains Etats endettés jusqu'au cou et qui à plus ou moins long terme, ne pourront plus subvenir à toutes les dépenses sociales.

Or, si la paix sociale ne peut plus être garantie, les risques d'affrontements violents, de révoltes, de guerres civiles seront inévitables.

### **DANS CE MONDE, PLONGE DANS UNE CRISE PROFONDE, NOUS DEVONS PRESERVER NOTRE LIBERTE D'ACTION AU MOYEN D'UNE NEUTRALITE CREDIBLE !**

Si la Suisse a été épargnée, préservée de bien des guerres, sa neutralité y est pour beaucoup.

Sur le plan de la politique intérieure, la neutralité a également permis une coexistence pacifique entre ses différentes cultures.

**Toutefois, la neutralité perpétuelle et armée signifie aussi que la Suisse doit être en mesure de l'appliquer.**

#### **DE CE FAIT - LE MANDAT DE L'ARMEE DOIT ETRE CLAIR**

=====  
**l'Armée doit être capable de défendre le pays et sa souveraineté**

**Elle doit avoir la capacité, en effectifs et en matériel, de protéger les transversales alpines et les frontières du pays.**

**Elle doit être en mesure de protéger la population.**

**L'Armée doit mettre en place des outils pour tout ce qui concerne la guerre cybernétique, le terrorisme, en corollaire avec les Services de Renseignements.**

**Notre aviation militaire doit être en mesure de contrôler notre espace aérien.  
L'Armée permet des engagements militaires à l'étranger, uniquement dans le cadre d'aide en cas de catastrophes naturelles et pour des opérations de déminage.**

**La Convention de la Haye de 1907 stipule que les pays neutres doivent**

**ASSURER LEUR PROPRE DEFENSE !**

=====

**Ce qui veut dire, que la neutralité perpétuelle et armée de la Suisse implique une Défense autonome.**

**L'initiative de l'ASIN crée la transparence et émet des signaux clairs, à savoir :**

**PAS D'ADHESION A L'OTAN -  
PAS D'INTEGRATION PROGRESSIVE DE L'ARMEE SUISSE A DES TROUPES EUROPEENNES  
/OU AUTRES**

**Le Partenariat pour la paix auquel notre gouvernement a adhéré, sans consulter le peuple, sans votation, est un organisme de l'OTAN. En tenant compte qu'en 1999, l'OTAN a changé ses statuts et est devenue une Alliance de guerre, notre neutralité a été piétinée !**

**ON EST EN DROIT DE SE DEMANDER SI AVEC LE PARTENARIAT POUR  
LA PAIX LA SUISSE RESPECTE PLEINEMENT LA CONVENTION DE LA HAYE !**

**LA SUISSE EST UN CONCEPT -DONT L'UN DES PILIERS PRINCIPAUX EST LA NEUTRALITE  
PERPETUELLE ET ARMEE ! -**

**Si ce pilier qu'est la neutralité est "rongé" petit à petit de l'intérieur et de l'extérieur, dans quelques décennies, nous n'existeront qu'au travers des Organisations internationales et sous l'égide des grandes puissances.**

**DU TRAITE DE MARIGANS EN 1515 - AU TRAITE DE WESTPHALIE EN 1648 - EN PASSANT  
PAR LE TRAITE DE VIENNE ET PARIS EN 1815 SANS OUBLIER LA CONVENTION DE LA  
HAYE DE 1907 - LES GRANDES PUISSANCES EUROPEENNES RECONNAISSENT LA  
NEUTRALITE PERPETUELLE ET ARMEE DE LA SUISSE ET GARANTISSENT L'INVIOLEBILITE  
DE SON TERRITOIRE.**

**Il est donc impératif de ne pas diluer la neutralité en assujettissant de plus en plus l'Armée suisse à des organisations internationales actives dans des conflits internationaux.**

**MALHEUREUSEMENT, DEPUIS QUELQUES ANNEES LE GOUVERNEMENT ESSAIE PAR  
PETITES TOUCHES DE VIDER LA NEUTRALITE DE SA SUBSTANCE.**

**Dès 1515 - date du traité de Marignan - les Confédérées se sont battus on négocié n'ont "rien"  
lâché pour protéger la neutralité armée de notre pays.**

**NOUS AVONS LE DEVOIR DE POURSUIVRE ET DE MAINTENIR CE QU'ILS NOUS ONT  
LAISSE!**

=====

**La neutralité perpétuelle et armée non seulement protège le pays - mais nous permet de jouer  
la carte humanitaire - valeur intrinsèque de la Suisse - elle nous permet également de tenir un  
rôle de médiateur entre les belligérants- car nous ne prenons pas parti ni pour l'un ni pour  
l'autre C'est un outils diplomatique remarquable, à condition de l'utiliser correctement.**

**LA VALEUR DE NOTRE NEUTRALITE PERPETUELLE ET ARMEE EST INCOMMENSURABLE !!  
LE PEUPLE SUISSE EST TRES ATTACHE A LA NEUTRALITE CAR CONSCIENT DE SA  
VALEUR !**

**Pour toutes ces raisons, je vous demande à toutes et à tous, citoyennes et citoyens de ce  
pays,  
d'apporter votre soutien en signant l'Initiative proposée par l'ASIN, Initiative permettant  
d'inscrire,  
d'ancrer la Neutralité dans la Constitution.**

\*\*\*